

FICHE TECHNIQUE

Code article : C4600000

ALCOOL EN GEL 1L ALLUME FEU

DESCRIPTION

Alcool éthylique dénaturé 95% volume.
A usage domestique, contient du méthanol



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Marchés cibles : Usage domestique
- COMBUSTIBLE : Réchauds à alcool, barbecue et cheminées. Allume feu en gel.

CARACTÉRISTIQUES

Composition : Combustible gélifié pour réchauds à alcool

Aspect : Gel

Couleur : Marron transparent

CONDITIONNEMENT : Bidon de 1L – Carton de 12 U – Palette de 720 U

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONSEIL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

UTILISATION :

COMBUSTIBLE : Réchauds à alcool, barbecue et cheminées. Allume feu en gel

MODE D'EMPLOI :

Barbecue / cheminée : - Répartir le gel régulièrement sur le charbon de bois ou le petit bois, en 3 ou 4 tas de la dimension d'une noix. - Laisser imbiber quelques minutes - Reboucher la bouteille et l'éloigner du foyer. – Allumer avec précaution.

Réchaud à alcool : - Verser délicatement le gel dans le brûleur froid. - Reboucher la bouteille et l'éloigner du brûleur. – Allumer avec précaution, puis régler la hauteur de flamme à votre convenance

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

ATTENTION : Ne pas utiliser pour raviver les feux.

Respectez scrupuleusement le mode d'emploi, refermez bien la bouteille aussitôt après chaque utilisation et rangez-la hors de portée des enfants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

ATTENTION : Ne jamais utiliser sur une flamme vive ou sur des braises chaudes et d'une manière générale sur un feu ayant déjà été allumé. Ne pas utiliser avec un autre produit.

REGLEMENTATION :

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2016/1179 (ATP 9).

STOCKAGE :

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Ne pas entreposer près des oxydants

Mis à jour le 25 octobre 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>